



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 09.08.2007

Modifié 09.08.2007

**Chlorifix (25 kg)**

---

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial**

**Chlorifix (25 kg)**

Rez.-Nr. 900189

**Fabricant / fournisseur**

BAYROL France SAS - A Chemtura Company  
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex  
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

**Renseignements en cas d'urgence**

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris  
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

**Conditions d'utilisation recommandées**

Produit désinfectant/oxydant pour le traitement des eaux de piscines

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification**

Xn; R22

Xi; R36/37

N; R50/53

**Phrases R**

22

Nocif en cas d'ingestion.

31

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

36/37

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**CAS No 51580-86-0**

**troclosène sodique, dihydrate**

EC No 220-767-7

Index No 613-030-01-7

Classification Xn R22; R31; Xi R36/37; N R50/53

---

## 4. PREMIERS SECOURS

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Conduire chez le médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 09.08.2007

Modifié 09.08.2007

**Chlorifix (25 kg)**

#### **Après ingestion**

Appeler immédiatement le médecin.  
En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

#### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Tout moyen d'extinction approprié**

beaucoup d'eau  
dioxyde de carbone  
sable

#### **Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

peu d'eau

#### **Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Chlore ( Cl<sub>2</sub> )

#### **Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

#### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Eviter la formation de poussières.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **Les méthodes de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

#### **Remarques complémentaires**

Neutraliser le chlore actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

---

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Eviter la formation et le dépôt de poussières.  
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

#### **Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des acides, des agents de réduction et des substances organiques (ex. bois, papier, matières grasses).

#### **Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Stockage: au frais et au sec.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Protection respiratoire**

masque anti-poussières

**Protection des mains**

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation &gt; 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer le poussière.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Etat**  
granulé**Couleur**  
blanc**Odeur**  
caractéristique, piquante**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	ca. 6	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
<b>Point de fusion</b>	250 °C				
<b>Densité en vrac</b>	1040 kg/m <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	250 g/l	25 °C			

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Conditions à éviter**

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des impuretés.

**Produits de décomposition dangereux**

chlore

**Décomposition thermique**

Remarque &gt;240 °C

**Informations diverses**

Peut provoquer des taches sur les textiles, liner, peinture, etc. Le chlore gazeux décompose beaucoup de matériaux et corrode les parties métalliques.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	1440 mg/kg	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Légèrement irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			

**Constatations empiriques**

Irrite les organes de la respiration  
le produit est irritant pour les muqueuses

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Remarques générales**

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Code déchets**

06 03 14

**Nom du déchet**

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

**Recommandations relatives au produit**

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Produit de nettoyage recommandé**

eau

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate), 9, III

**Transport maritime IMDG**

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Sodiumdichloroisocyanurate dihydrate), 9, III

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Sodiumdichloroisocyanurate dihydrate), 9, III



## ! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

### Identification

- Xn** Nocif  
**N** Dangereux pour l'environnement

### Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.  
31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### ! Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
41 En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

troclosène sodique, dihydrate

### Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.  
R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.